



Voyage d'étude Maroc Tunisie sur l'agriculture biologique

Leçons apprises dans la perspective de l'élaboration de la 1ère Stratégie Nationale d'Appui à l'Agriculture Biologique à Madagascar (SNABio)

Novembre 2019



giz




Contexte





Contexte

- Premières Assises Nationales de l'AB en décembre 2017
=> doter le secteur d'un cadre stratégique, législatif et réglementaire propice à son développement
 - Elaboration avant-projet de Loi Agriculture biologique mars – novembre 2018 (CTR + IFOAM)
 - Dans la perspective de l'élaboration de la 1ère SNABio, volonté de renforcement des capacités des mb du CTR :
 - formation sur les politiques d'appui à l'agribio du 2 au 5 septembre 2019
 - Benchmarking dans les pays avancés en matière de politique AB : Maroc et Tunisie
- 

Déroulement du voyage d'étude





Objectifs du voyage d'étude

- Tirer les enseignements et les leçons transposables à Madagascar dans le cadre de la conception de la Stratégie Nationale et de la réglementation de l'Agriculture biologique,

Activités

- A travers l'examen des politiques nationales et de leur mise en œuvre, des dynamiques de marchés, des dispositifs de certification, des organisations professionnelles, des dispositifs d'appui technique, financier et de recherche, etc.

Cadre institutionnel - Coopération Sud-Sud avec :

Maroc : Ministère de l'Agriculture, la Pêche Maritime, le Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF)

Tunisie : Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche (MARHP)



Le programme au Maroc : 24 au 29 octobre

Dir. dével^t filières production /
Division de la labellisation
(DDFP/DL) - MAPMDREF / Rabat

Rabat - Casablanca - El Jadida

Exploitation maraichage +
stat.condition^t / El Jadida



Rencontre
OCC : CCPB
Maroc



La Ferme Biologique /
Benslimane



Exploitation de caroubier / Khémisset



Boutique Green Village /
Rabat



Le programme en Tunisie : 30 octobre au 4 novembre : Tunis - Zaghouan - Kairouan- Sousse

Direction Générale de l'agriculture biologique - MARHP / Tunis

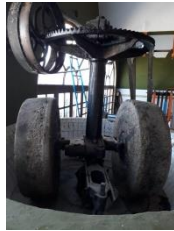


UTAP & UNOBIO / Tunis



Station semences maraichères GIL / Tunis

Exploitation Huile Olive & ecolodge « Ksar Ezzit » / Zaghouan



Exploitation Huile Olive & huilerie Anis - AgroMed / Zaghouan



Herbiotech/ Kairouan

SMSA « Tahadi » / Kairouan



CRDA / Kairouan

Boutique B IOMARKET / Sousse



Rencontre OCC : ECOCERT Tunisie / Sousse



Centre Technique de l'Agriculture Biologique (CTAB), Centre Régional de Recherche en Horticulture et Agriculture Biologique (CRRHAB), ISA Chott Meriem / Sousse



Informations générales sur l'AB dans les deux pays





Des situations contrastées

	MAROC	TUNISIE
Données quantitatives	<p><u>Surfaces certifiées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 9353 ha cultivés (4 000 ha en 2010) • > 180 000 ha en cueillette <p><u>Nombre d'opérateurs certifiés: 116</u></p>	<p><u>Surfaces certifiées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 376 000 Ha (16 500 ha en 2001 !) • Dont 38 000 Ha forêt <p><u>Nombre d'opérateurs certifiés: 7500</u></p>
Productions phare	<p><u>Production</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cultivés : fruitiers (49%) Maraichage (19%), Olivier (11%) • Cueillette : PAM (64%), arganier (32%) 	<p><u>Production</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Principalement: Huile d'olive, dattes, • Agrumes, PAM (romarin, thym, myrte), harissa, fruits & légumes
Filières	<p><u>Exportations 2018 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • environ 17 000T (7500T = produits primeurs ; 9 500T = produits transformés / jus orange) ; • Huile d'argan, fraises surgelées, câpres • Env. 55 à 60 M€ <p><u>Marché domestique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dvt des magasins spécialisés / urbain (env. une dizaine: green market, etc.) • Linéaires en grandes surfaces, • 800 points de vente Distribio • Quelques circuits courts bio et/ou agroécologiques 	<p><u>Exportations 2018 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • environ 60 000 T , dont 42 000 T huile olive et 11 000 T dattes, PAM, fruits et légumes • Environ 205 millions € <p><u>Marché domestique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dvt des magasins spécialisés / urbain (Elixir, Vi, Essayem, Napolis, Tunisie Coop, etc.) • Linéaires en grandes surfaces • Circuits courts bio et/ou agroécologiques



Des situations contrastées

	MAROC	TUNISIE
Cadre Juridique	<ul style="list-style-type: none"> LOI N°39-12 AB => BO n°1628 du 21/02/2013 2 décrets d'application et 8 Arrêtés ministériels (CNPB, cahiers des charges, agrément OCC, signe identification/label, etc.) <p>=> Entrée en vigueur de la loi en 2018</p>	<p>Loi n 30 du 5 avril 1999 AB</p> <p>1999 - 2001 : Décrets d'app. (OCC, Label, CNAB)</p> <p>Arrêtés cahiers des charges :2001 végétale, 2005 : animale & préparation</p> <p>=> Entrée en vigueur de la loi en 2005</p> <p>2009 : Obtention équivalence UE</p> <p>Depuis 1999, 40 décrets & arrêtés => AB !</p>
Cadre politique	<p>2011 : Elaboration de la 1^{ère} Stratégie Nationale 2011-2020 (Plan Maroc Vert)</p> <p>=> 100 MUSD (25% public / 75% prof.)</p>	<p>2004 : 1^{er} Plan Act. Nat. AB 2005-2009,</p> <p>2010 : 1^{ère} SNABio 2010-2014</p> <p>2016 : 2^{ème} SNABio 2016-2020</p>
Institutions	<p><u>Ministère : DDFP/DL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Equipe de 7 personnes « produits de terroir », non dédiée temps plein AB, Correspondants dans les 12 régions <p><u>Secteur privé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 2000 coop. & asso Création en avril 2010 de l'A.MA.BIO Création FIMABIO en 2016 Créat^o Club Entrep^{reneurs} Bio en 2018 	<p><u>Ministère :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 2009 création de la DGAB avec Directions dans les 24 gouvernorats 80 personnes temps plein : 15 au niveau central, 65 dans les gouver^{norats} <p><u>Secteur privé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Huile d'Olive : centaine d'exportateurs (fin monopole export ONH 1994) SMSA et UCPA / UTAP UNOBIO...

La stratégie AB Maroc





Maroc : la stratégie nationale AB 2011 - 2020

- Plan Maroc Vert : Signature et la mise en œuvre du **contrat-programme** relatif au développement de la filière biologique entre l'état et la profession
- Contrat Programme entre **Etat et A.M.ABIO** :
 - 100 MUSD, répartition financement 25% état - 75% profession
 - Objectifs 2020 :
 - 40 000 ha AB, 400 000 t p.végétales, 8 500 t p. animales
 - 60 000 t exportés ⇔ 80 M USD
 - 35 000 emplois eq permanents
 - Développement du marché domestique





Maroc : la stratégie nationale AB 2011 - 2020

- Les 3 axes du contrat programme
 - Axe 1: **Recherche développement** pour la valorisation des ressources locales et l'optimisation des conduites techniques
 - ⇒ Travaux sur la productivité, qualité, compétitivité
 - Axe 2: Amélioration des conditions de valorisation, de **commercialisation** et de promotion des produits biologiques sur le marché national et international
 - ⇒ études de marchés, promotion, marketing
 - Axe 3 : Amélioration des conditions cadre de la filière:
 - ⇒ Mise en place d'un cadre législatif et réglementaire national ;
 - ⇒ Mise en place d'un programme de formation- encadrement ;
 - ⇒ Incitation à la production (certification) ;
 - ⇒ Appui technique et institutionnel à la profession biologique.





Maroc : la stratégie nationale AB 2011 - 2020

- Dispositifs de subventions :
 - FDA 2019 : Agrégation production biologique (Huile Olive, Agrumes, Maraichage : 100 à 400 USD/ha)
 - Décret mars 2018 : subventions conversion et certification => Arrêté en cours de rédaction
 - Concurrence réelle entre OCC (minimum 4 à 5 agréés au Maroc)
 - Agrément et contrôle effectif de la part des pouvoirs publics
 - Autres pistes à explorer : aides à l'export, à l'accès aux intrants et équipements



Maroc : quelques constats

- Stratégie, un bilan modeste :
 - Actions récentes concentrées sur la mise en place de **l'environnement juridique**
 - Les **ressources publiques engagées sont encore très limitées**
 - La structuration professionnelle semble embryonnaire, elle n'est pas au RV du cofinancement, de la co-conception et du co-pilotage du contrat programme
 - Tout le dispositif de **recherche et d'accompagnement est à mettre en place**
- Cadre juridique fondé sur les règles et standards européens, avec **faible prise en compte des enjeux locaux / territoriaux / nationaux** (santé, environnement, aspects socioéconomiques)
 - 1,5 Millions d'exploitations agricoles => 70 % < 5 ha ; et 1 % > 50 ha
- Stratégie fortement **polarisée sur l'exportation** correspondant aux capacités d'un secteur agricole moderne (forte intensité de capital et de foncier), sous la menace de la forte concurrence des pays du Maghreb et Egypte
- Peu d'espace accordé encore au développement d'une AB ciblant les **marchés domestiques** et prenant en compte **l'insertion des petits producteurs** sur ces marchés (formation/conseil, structuration, système de garantie)

La stratégie AB Tunisie





Tunisie : la stratégie nationale AB 2015 - 2020

- Objectif : bâtir un **modèle tunisien de l'agriculture biologique**
- Trois axes principaux
- dynamiser et diversifier l'économie nationale à travers le **développement et la valorisation du secteur de l'agriculture biologique**.
 - développement de **20 filières compétitives** de l'agriculture biologique,
 - création de **5 zones pilotes spécialisées en AB (bioterritoire)** et de **circuits de bio-tourisme** dans les 24 gouvernorats
 - **soutien de l'exportation** des produits Bio Tunisien sur le marché mondial
- préservation de l'**environnement** et protection de la **santé**
 - Réduction usage pesticides, zone tampon bio / zone captage eau, lutte dégradation des sols
 - Sensibilisation consommateurs et Introduction des produits Bio dans la restauration (établissements de la santé, cantines scolaires)
- concevoir un processus de **gouvernance** du secteur de l'agriculture biologique :
 - renforcement des **capacités** des différentes parties prenantes
 - consolidation du système de **contrôle et traçabilité** des produits bio
 - **suivi et évaluation** du processus de mise en œuvre des différents programmes





Tunisie : la stratégie nationale AB 2015 - 2020

Les dispositifs de subvention relatifs à l'agriculture biologique :

- **Subvention de 30% pour les équipements**, instruments et moyens spécifiques à la production biologique (Décret n° 2000-544 du 6 Mars 2000).
- **Subvention de 70% durant 5 ans pour les frais de contrôle et de certification**, plafonnée à :
 - 5000 Dinars / an pour les investisseurs **individuels** (1800 USD)
 - 10 000 Dinars / an pour les **groupements** de développement, des coopératives et des groupements professionnels (3600 USD)
 - Concurrence réelle entre OCC (minimum 4 à 5 agréés au Maroc)
 - Agrément et contrôle effectif de la part des pouvoirs publics
- Un **grand prix présidentiel** => promotion Agriculture Biologique.





بيوه تونس

Tunisie : Quelques constats

Cette stratégie a eu **des résultats probants** :

- Surface multipliée par 20 depuis 2001
- Doublement d'opérateurs entre 2016 et 2017 (7 400)
- 2017, année record avec 48 500 tonnes de produits biologiques exportés
- 6 circuits de bio-tourisme en partenariat avec la Fédération belge inter-environnement Wallonie-Bruxelles”
- Cadre juridique fondé sur les **règles et standards européens favorables aux grandes exploitations**, mais **volonté de prendre en compte les enjeux nationaux** liés à l'environnement, la santé, les territoires (Bioterritoires, écotourisme)
- Toutefois, le bio ne bénéficie encore qu'à un **petit nombre de gros opérateurs**
- Présence des pouvoirs publics
 - Structuration progressive du dispositif public (20 ans !)
 - Importance d'un **dispositif dédié, pérenne et déconcentré** (DG)
 - Importance d'un contrôle fort de l'Etat des OCC avec capacité d'appliquer les sanctions à tous les niveaux (délégation de mandat)





Tunisie : Quelques constats

- Dispositif d'appui conseil d'ensemble cherchant à :
 - Répondre aux marchés
 - Etre adapté aux besoins des **spécificités individuelles / collectives** : accompagnements techniques et systèmes de subvention
 - Combiner **l'appui conseil et la recherche** tout en ciblant des filières prioritaires (olive, amandes, PAM, etc.)
- **Renforcement des capacités** inscrite dans un cadre pluriannuel, basé sur des formations professionnelles et diplômantes et une approche par la demande
- **Dispositif Recherche spécialisée AB** combinant :
 - Présence de centres dédiés à l'AB
 - Liens forts entre Rech./Univ./Centres techniques/centres de formation
 - Approche par zones pilotes (5 étages bioclimatiques/agroécologiques)
 - Importance de la dissémination des résultats techniques




Enseignements pour Madagascar






Enseignements et réflexions pour une SNABio authentique à Madagascar

- Certifiés AB en 2018 : 43 000 ha, 30 000 producteurs, 120 groupements, 270 entreprises
 - Nécessité de construire un **dispositif institutionnel fort**
 - Concevoir une stratégie ciblant une **diversité de filières prioritaires de manière inclusive** par exemple: Exports, Filières intégrées ecotourisme, Filières courtes « petits producteurs » à travers les syst. de garantie CT et SPG
 - **Décentraliser** la future stratégie nationale à l'échelle des régions à fort potentiel (stratégies régionales : filières bio prioritaires, environnement, tourisme, etc.)
- 




Enseignements et réflexions pour Madagascar

- Créer un **dispositif d'appui conseil technique et financier ciblant les producteurs et les entreprises AB** en synergie avec les mécanismes existants (FDA, Banques, IMF, etc.)
 - **Subventionner la certification**
 - ⇒ accroître la **concurrence entre OCC**
 - ⇒ **Agrément et contrôle effectif de la part des pouvoirs publics**
 - Mise en place de **centres de recherche / technique dédié à l'AB** répondant à la demande (par ex: contrat programme recherche - régions - organisations professionnelles)
 - Conception/mise en œuvre d'un **dispositif de formation AB** avec obligation de modules dans les cursus agricoles
- 



Enseignements et réflexions pour Madagascar

- Dynamiser la **professionnalisation et la structuration** des producteurs et des entreprises malgaches dans l'AB,
 - Poursuivre **l'intégration du secteur privé** (amont et aval) dans les différentes « arènes » institutionnelles : définition des stratégies, conception et pilotage des dispositifs d'appui, etc.
- => Développer et consolider une alliance public privé comme moteur du développement du Bio à Madagascar**
- 

Des pistes de collaboration avec le Maroc et la Tunisie





Pistes de réflexion pour des partenariats à développer avec le Maroc et la Tunisie

- Formation : modules formation, formation diplômante, etc.
- Echange sur des programmes de recherche (maraichage, semences, lutte biologique)
- Développement des échanges économiques sur la base de la complémentarité des produits (bilatéral, COMESA)
- Projet Grand Sud : mise en place d'un Centre de recherche en milieu aride
- Echanges dans le domaine de la construction de l'environnement institutionnel
- Etc.





MERCI DE VOTRE ATTENTION

